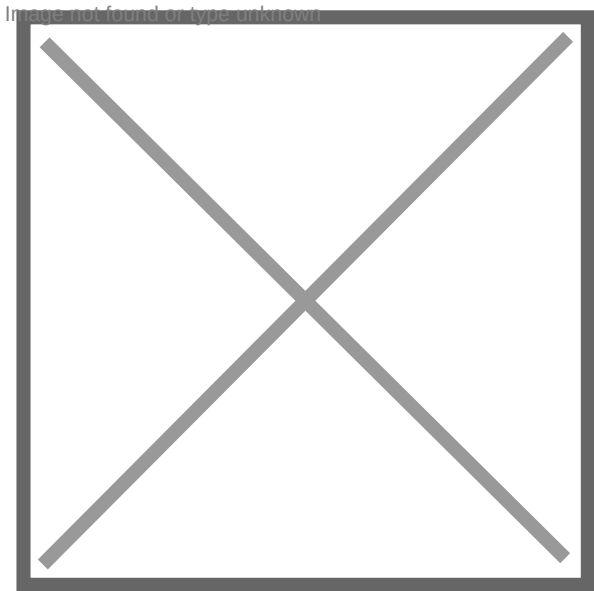




Reglement pour l'organisation d'un concours vétérinaire

Par **Tiramisu**, le **23/11/2008** à **14:51**

Bonjour

J'ai passé cette année un des concours vétérinaires, j'ai été tres surprise par une de mes notes d'orales, j'ai demandé a consulter ma fiche de passage d'orale, ma demande est rester sans reponse.

Je suis passer par la CADA qui a confirmer que j'avais acces a ce document .

J'ai donc envoyé un recommandé aux services des concours en menaçant de saisir le tribunal administratif pour retention de document, ils m'ont repondu qu'aucune fiche de passage n'avait été réalisé.

Je voudrais donc savoir s'il existe un reglement qui régit l'organisation des concours vétérinaires, notamment pour savoir si cette fiche de passage aurait du etre faite.

merci